

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 01739

Numéro SIREN : 642 010 045

Nom ou dénomination : CONSTANTIN ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 53075

CONSTANTIN ASSOCIES

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 831 300 euros

Siège social : 6 place de la Pyramide - 92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

642 010 045 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 9 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf novembre, le Conseil d'Administration s'est réuni par Teams, à l'issue de l'Assemblée Générale, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Président du Conseil d'Administration,
- Pouvoir en vue des formalités,
- Questions diverses.

SONT PRESENTS

Monsieur Bertrand BOISSELIER, Administrateur,
Monsieur Eric DELGOVE, Administrateur,
Madame Véronique MEYER, Administrateur.

Le cabinet COGEP AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, est absent et excusé.

Le représentant du Comité Social et Economique est absent et excusé.

Les membres du Conseil désignent Monsieur Bertrand BOISSELIER en qualité de Président de Séance.

Le Président de Séance constate que tous les Administrateurs sont présents et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président de Séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président de Séance rappelle au Conseil que suite aux décisions actées par le Conseil d'Administration du 2 octobre 2023 et par l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour, il convient de procéder à la nomination du nouveau Président du Conseil d'Administration.

Ensuite le Président de séance propose sa candidature en qualité de Président du Conseil d'Administration, et ce pour toute la durée de son mandat d'Administrateur.

É) 

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, Monsieur Bertrand BOISSELIER ne prenant pas part au vote, de nommer Monsieur Bertrand BOISSELIER en qualité de Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2026, étant souligné que Monsieur Bertrand BOISSELIER ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Bertrand BOISSELIER déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les Statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

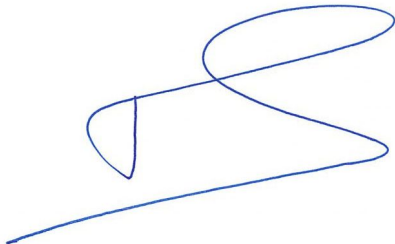
Puis, pour autant que de besoin, le Conseil d'Administration confirme dans ses fonctions Monsieur David DUPONT-NOEL, nommé en qualité de Directeur Général lors de la réunion du Conseil d'Administration du 26 septembre 2022, et rappelle que ledit mandat arrivera également à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mai 2026.

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le Président délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un Administrateur au moins.



CONSTANTIN ASSOCIES

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 831 300 euros

Siège social : 6 place de la Pyramide - 92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

642 010 045 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 9 NOVEMBRE 2023

EXTRAIT

L'an deux mil vingt-trois, le neuf novembre, à 14 heures 45, les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sis 6 place de la Pyramide - 92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX, sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établie une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre présent à l'Assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Frédéric MOULIN, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Monsieur David DUPONT-NOEL, représentant la société DELOITTE & ASSOCIES, Actionnaire présent et acceptant, est appelé comme Scrutateur.

Monsieur François DESTOMBES est désigné Secrétaire de séance.

Le cabinet COGEP AUDIT, Commissaire aux comptes de la Société, et le représentant du Comité Social et Economique, sont absents excusés.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau, permet de constater que les Actionnaires présents ou représentés possèdent le nombre d'actions ayant droit de vote requis par la Loi et les Statuts et qu'en conséquence, l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes,
- la copie de la lettre adressée au représentant du Comité Social et Economique,
- la copie de la lettre de convocation des actionnaires,
- la feuille de présence à l'Assemblée et les pouvoirs,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les comptes annuels,
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices,
- les Rapports du Commissaire aux Comptes,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2023,
- le texte des projets de résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et règlementaires ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-
- Nomination d'un nouvel Administrateur,
 - Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes,
 - Pouvoirs en vue des formalités,
 - Questions diverses.

Le Président présente le Rapport de Gestion. Puis, lecture est donnée des Rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Frédéric MOULIN de ses mandats d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration et, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer en remplacement :

- Madame Véronique MEYER, demeurant 9 rue de Mittelhausen – 67270 GOUGENHEIM,

En qualité de nouvel Administrateur et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mai 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'arrivée à échéance du mandat du Commissaire aux Comptes et, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat du cabinet COGEP AUDIT, en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société, et ce pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mai 2029.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



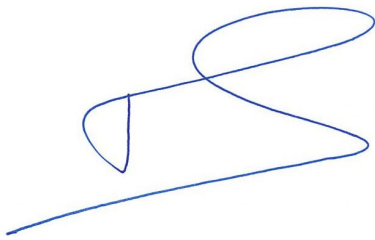
SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....
Pour extrait certifié conforme des délibérations du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 9 novembre 2023.

Le Président du Conseil d'Administration

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive letter 'S' with a horizontal line extending to the left from its base.